

Dix-neuvième session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

(28 avril – 9 mai 2014)

Norvège

**Intervention du Représentant permanent de la France**

Genève, le lundi 28 mai 2014 (matin)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer \* ainsi que la délégation de la Norvège.

La France salue l'engagement constant de la Norvège pour la promotion des droits de l'Homme dans le monde de même que la ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

La France souligne notamment les efforts de la Norvège en matière d'intégration sociale des femmes et encourage les autorités norvégiennes à les poursuivre en particulier en ce qui concerne les discriminations salariales fondées sur le genre.

La France souhaite à présent adresser à la Norvège les recommandations suivantes :

- 1/ Ratifier la **Convention internationale sur les disparitions forcées.**
- 2/ Ratifier la **Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels**, signée par la Norvège le 25 octobre 2007.
- 3/ Faciliter **l'accès à la justice des victimes de violences sexuelles**, notamment en réduisant le délai d'audition des victimes, et **améliorer la prise en charge** de ces victimes.
- 4/ Réduire le **recours à la détention préventive** et à l'isolement des détenus.

---

La France souhaiterait par ailleurs poser les questions suivantes à La Norvège :

[1/ En dépit des efforts menés par les autorités norvégiennes, rien n'indique que le nombre d'agressions sexuelles soit en baisse en Norvège. **Les autorités norvégiennes entendent-elles faire de la question des violences sexuelles, faites aux femmes et aux enfants, une priorité nationale ?]**

2/ La qualité des soins offerts aux enfants malades diffère selon les communes du pays. **Selon quelles modalités la réforme des communes actuellement à l'étude permettra-t-elle aux enfants malades d'obtenir un accès égal aux soins ?**

Je vous remercie./